



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe****\*20155181\***

ale,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

**15 DEC. 2020**

DU BRABANT WALLON Greffe

N° d'entreprise : **0421 431 346**

Nom

(en entier) : **LA FRESNAYE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE WAVRE 17 - 1390 GREZ DOICEAU****22 -12- 2020****BELGISCH STAATSBAD****Objet de l'acte : NOMINATION ADMINISTRATEUR DELEGUE - POUVOIR**

Extrait du procès verbal du conseil d'administration tenu au siège de la société le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

En plus de Monsieur Paul-Emmanuel de Becker-Remy, administrateur délégué en fonction, le Conseil décide de nommer en tant qu'administrateur délégué, l'administrateur Monsieur Edouard de Becker-Remy, domicilié Avenue Belle Vue 46 à 1410 Waterloo, pour toute la durée de son mandat. Cette nomination prend cours dès ce jour. Monsieur Edouard de Becker-Remy accepte sa nomination au poste d'administrateur délégué.

La société aura donc deux administrateurs délégués en fonction ayant chacun, individuellement, tous les pouvoirs dévolus par les statuts à un administrateur délégué

Le Conseil décide de conférer à Monsieur Philippe Thibou, expert-comptable, domicilié Avenue Jules Gathy 15 à 1390 Bossut-Gottechain, tous pouvoirs afin de remplir les formalités nécessaires pour la publication des décisions susmentionnées.

Signé par Philippe THIBOU  
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 29/12/2020 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).